

nous avons la parole de la Couronne que aucune élection n'aurait lieu avant la revision des listes, conformément à la loi. S'il est une chose qui doit être sacrée, M. l'Orateur, et qui est sacrée de nos jours, c'est l'engagement de la Couronne envers le peuple du pays. L'honorable premier ministre sait mieux que moi que, s'il est une chose avant toute autre qui aliéna au roi Jacques II l'affection de ses sujets, ce fut la duplicité avec laquelle, à maintes reprises il manqua aux promesses faites à son peuple ; et depuis la fuite de Jacques, la parole du souverain de l'Angleterre a toujours été considérée comme aussi immuable que le roc sur lequel l'île de la Grande-Bretagne est assise. Cela est vrai en Angleterre, aujourd'hui, mais ce n'est plus le cas en Canada ; ce n'est pas vrai au Canada, du moment que la parole de la Couronne se trouve sous la garde des ministres actuels de la Couronne.

M. l'Orateur, nous avons un acte du cens électoral, et ce n'est pas une merveille ; tout au contraire, c'est une monstruosité. Cet acte a été préparé et révisé pour le bénéfice et l'avantage du parti conservateur, mais quoiqu'il ait été préparé au profit du parti conservateur, il est si embarrassant, si dispendieux, qu'il est un épouvantail pour chacun des membres du parti conservateur. Chacun d'eux désire se débarrasser de la revision annuelle de la liste, parce qu'elle est trop embarrassante et dispendieuse ; et l'année dernière, l'honorable premier ministre allant au devant des désirs de ses partisans, proposa une mesure ayant pour but de se dispenser de la revision annuelle de la liste. La mesure avait été confiée à l'honorable Secrétaire d'Etat, et je rappellerai à la chambre le langage qu'il tint dans cette circonstance :

Personne ne niera qu'une revision cause beaucoup de souci, d'ennui et de dépense, aux députés représentant déjà les divisions politiques et aux candidats probables pour ces divisions. Si nous avions une revision cette année, il faut admettre qu'elle aurait lieu dans des circonstances très défavorables.

Mais n'y a-t-il pas d'autre raison pour que cette revision n'ait pas lieu ? Nous n'avons pas encore atteint la fin de ce parlement ; conformément à la loi, ce parlement expirera au commencement de l'année 1892.

Puis, l'honorable ministre nous a parlé du recensement qui se fait en ce moment :

Si, en juillet 1891, le recensement constate que la représentation doit être changée, il deviendra nécessaire d'avoir de nouvelles élections à courte échéance, après le recensement ; et ces élections devraient avoir lieu au commencement de l'année 1892, par la mort naturelle du parlement, conformément à la constitution. La question qui s'est présentée d'elle-même à moi a été celle-ci : Par l'expérience du passé, une revision commençant en juin 1891, pourrait-elle être faite d'une manière satisfaisante, et serait-elle prête dans l'éventualité des élections, en 1892 ? Il n'y a aucune raison d'en douter.

Voici donc la promesse de la Couronne qu'il n'y aurait pas d'élection avant que la liste eût été révisée, cette année même, conformément aux termes de la loi. Nous savons sans doute parfaitement bien que la Couronne peut, en tout temps, conseiller une dissolution, et je ne suppose pas qu'à cette date, l'honorable ministre s'attendait à une dissolution ; en conséquence, je compris qu'il était de son devoir, à cette date, de dire : " Messieurs, rappelez-vous qu'une dissolution peut avoir lieu en tout temps, c'est pourquoi vous devez être prêts à en subir les conséquences." Si cet honorable ministre avait employé ce langage, chacun se serait sans doute dit : " Il faut que la liste soit révisée sans délai, parce que nous devons avoir un électorat parfait."

Lorsque l'honorable ministre a présenté ce bill et qu'il l'a emporté, avec la sanction de la Couronne, il engageait la Couronne envers le peuple, par la promesse qu'il n'y aurait pas d'élection avant que la liste fût parfaite. Mais à six mois de là, le gouvernement a décidé d'avoir une élection, et il ne s'est fait aucun scrupule de fouler aux pieds la dignité de la Couronne, dans le but d'obtenir un avantage de parti contre ses adversaires. Mais les élections ont eu lieu. Et maintenant, je demande quelle est la politique du gouvernement concernant la fin principale de la double fin qui a été soumise au peuple de ce pays. Si les élections avaient une signification quelconque, elles devaient signifier ceci : qu'une délégation, une délégation officielle devait se rendre à Washington immédiatement après les élections. Cependant, rien n'a encore été fait dans ce sens, parce que je considère comme rien la délégation officieuse et non officielle qui a visité Washington, formée de deux membres importants de l'administration, chaperonnés par Sir Charles Tupper. Comme César, ils se sont rendus et ils ont vu ; mais différant en cela de César, ils n'ont pas vaincu. Ils sont revenus sans avoir rien fait. On a prétendu, dans certains quartiers, que ces messieurs n'avaient pas été convenablement traités par les autorités américaines. Je n'en crois rien, et les honorables messieurs de la droite ont su réclamer, en affirmant qu'ils avaient eu une réception courtoise ; mais je n'hésite pas à dire que, au cas même où ils auraient rencontré des rebuffades, ces messieurs n'auraient reçu que le traitement qu'ils semblaient avoir recherché, parce que rien n'était de nature à choquer la courtoisie internationale autant que le langage tenu par un certain nombre de députés de la droite, et j'ai le regret de dire que, sous ce rapport, le très honorable ministre qui, d'ordinaire, se montre discret et prudent dans les questions de rapports internationaux, a donné à ses partisans un très mauvais exemple. Le langage tenu par cet honorable ministre dans un discours prononcé à Halifax, au cours de l'automne dernier, était impardonnable. Parlant de la république voisine, l'honorable premier ministre a dit :

C'est un grand pays, destiné à grandir encore, mais comme tous les jeunes pays, il subira des vicissitudes, ses revers et ses révolutions. Ne voyons-nous pas déjà par la masse ignorante venue de l'étranger, par le vice étranger qui afflue aux Etats-Unis, combien la population travailleuse est péniblement gênée dans les grands centres ou rieurs ? N'y voyez-vous pas pulluler le communisme, et le socialisme et l'athéisme et tous les autres ismes ? Que les Etats-Unis réussissent à se dégarer de ces particules hétérogènes et à les dominer, je n'en ai pas le moindre doute.

Quelques VOIX : Ecoutez ! écoutez !

M. LAURIER : Je félicite l'honorable premier ministre de ce sentiment généreux, mais écoutez ce qui suit. L'honorable premier ministre poursuit :

Mais soyez convaincus qu'ils devront passer par leurs révolutions et leurs soulèvements, pendant que nous serons assis en paix à l'ombre du drapeau anglais, et que nous jouirons du magnifique pays que Dieu nous a départi comme héritage et que nous assisterons philosophiquement au spectacle des troubles d'une démocratie féroce et livrée à la discorde.

Rien ne pouvait porter autant atteinte à l'amitié que nous devons entretenir avec la république voisine. Il y avait de l'hostilité en cela, comme il y a eu de l'hostilité dans les rapports du gouvernement canadien avec les autorités américaines, durant la guerre civile. A cette époque aussi, " nous assis-